

Turpitudes et contre-turpitudes cléricales et ecclésiales (suite)

Articles récemment mis en ligne par *Golias*

1. Le christianisme est-il un anarchisme ?

Golias, 28 mai 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/05/28/le-christianisme-est-il-un-anarchisme/>

L'ouvrage du théologien Jérôme Alexandre *Le christianisme est un anarchisme* (Éditions Textuel) a retenu l'attention de *Golias Hebdo* par la voie originale qu'il propose et dessine. En ces temps de repli identitaire, ce livre ouvre en effet des perspectives pour penser et vivre à nouveaux frais le christianisme de ce XXI^e siècle.

Pour Jérôme Alexandre, théologien reconnu, le message évangélique et la mise en acte de l'utopie anarchiste reposent sur une conviction première et partagée : l'impérieuse nécessité de protester contre toutes les injustices. Cette exigence s'origine dans un même esprit de désintéressement, une même révolte devant les usages destructeurs des pouvoirs, de l'argent et de la peur de l'autre, un même horizon de liberté-libération.

Il s'agit aussi, en croisant christianisme et anarchisme, d'accorder sans contradiction le souci du communautaire et de l'individuel, de l'universel et du singulier. L'anarchisme, conçu comme une forme de vie entièrement vouée à l'invention de l'avenir, serait ainsi la forme politique la plus naturelle pour les chrétiens. D'autant que la réputation d'un christianisme plutôt conservateur et celle d'un anarchisme anti-religieux n'y changent rien : un examen attentif de ces deux mondes conduit à découvrir leurs profondes affinités. Ce livre de Jérôme Alexandre en produit rigoureusement la démonstration. Véritable manifeste, cet ouvrage appelle les chrétiens à ne pas céder à la tentation du repli identitaire.

Merci à Jérôme Alexandre d'avoir bien voulu nous accorder un entretien pour expliciter sa réflexion et sa démarche et de nous avoir confié l'avant-propos de son livre comme prélude à une recherche théologique étonnante et porteuse d'un avenir fraternel et espérant.

Golias Hebdo : Vous êtes théologien catholique, versé dans l'étude des Pères de l'Église et des dogmes de la foi. Comment un théologien en vient-il à s'intéresser à l'anarchisme ?

Jérôme Alexandre : Si le laïc que je suis est devenu théologien au point d'y consacrer mes recherches et ma vie professionnelle, c'est parce que j'ai pris au sérieux la foi, comprenant très tôt qu'on ne peut dissocier le choix très personnel de croire et la question large que pose la proposition chrétienne : oui ou non, l'Évangile apporte-t-il une réponse conséquente aux interrogations des hommes,

aux défis de l'histoire commune ? Je suis un enfant du Concile Vatican II. Dès ma jeunesse, j'ai été baigné dans l'idée que la foi chrétienne impose de s'engager dans la vie du monde, de participer au débat public, de juger des questions sociétales, économiques et bien sûr des sujets politiques. Or, mon attirance pour la radicalité de l'engagement aussi bien religieux que profane ne m'a pas conduit vers le marxisme, et pas non plus vers cette forme soft du progressisme politique qu'est le socialisme. En 1981, je n'ai pas cru un seul instant que Mitterrand allait changer quoi que ce soit au règne de l'argent et de la publicité, à la Société du spectacle (j'étais alors surtout intéressé par Guy Debord). En fait, j'étais déjà anarchiste... Non dans sa forme militante, mais par une attirance nette pour la radicalité vraiment conséquente de son esprit révolutionnaire. Mais j'ai mis du temps à faire le lien avec cette autre radicalité qu'est la « suite du Christ », comme on l'appelle depuis l'épisode évangélique où Jésus demande au Jeune homme riche de tout quitter pour le suivre.

G. H. : Justement, pourquoi faites-vous à présent ce lien et comment argumentez-vous ce rapprochement que très peu de chrétiens, et sûrement très peu d'anarchistes font ? Du reste, le jeune homme riche n'a pas suivi Jésus, à ce qu'on sait.

J. A. : Ce qui marque dès l'origine la différence entre l'anarchisme et le marxisme, c'est que le premier place comme raison fondamentale de son esprit de révolte la question de la justice, tandis que le second enracine toute sa critique de la société dans la question de l'économie. Pour

Proudhon, l'exigence de l'égalité est posée par la justice, qui est un principe inhérent à l'ordre de la réalité tout entière. Pour Marx, l'égalité viendra d'elle-même, au terme d'une dialectique d'opposition entre classes dominantes et classes serviles. Cette opposition et sa résolution n'obéissent qu'à une logique dictée par l'économie. Or la justice, l'esprit de justice, est une valeur d'abord morale, avant d'être politique. Penser « Justice » suppose de considérer autre chose que les seuls facteurs matériels. On est, chez Proudhon, dans une démarche qui présuppose l'importance politique des dimensions spirituelles et morales de l'homme, et donc l'engagement de la conscience de chacun. Chez Marx, on reste dans une vue matérialiste, où les hommes n'obéissent qu'aux logiques de leur condition économique. C'est un premier point très important de rapprochement entre l'anarchisme et le christianisme, qui en commande aussitôt un autre : les anarchistes, depuis Proudhon, ont toujours pensé que la conséquence directe de la justice, outre l'égalité, est de satisfaire la liberté individuelle. Comment, en effet, la justice peut-elle prétendre s'exercer si elle bafoue la différence individuelle, au nom de l'émancipation de la communauté ? Dans le christianisme, ce qui rend décisive la question de la liberté tient en un mot : Dieu considère chaque être humain dans sa singularité. Chaque être humain est irremplaçable. Chacun est appelé par cette instance transcendante divine, incarnée en Jésus, et qui demande qu'on lui réponde, soi-même, en liberté. D'où le fait que les Chrétiens ont cultivé dès les origines une approche individuellement responsable du mal et du bien.

2. La théologie a-t-elle aujourd'hui un avenir ?

Golias, 28 mai 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/05/28/la-theologie-a-t-elle-aujourd'hui-un-avenir/>

Dans cet article, je réfléchis à la question que m'a posée une femme, récente compagne de luttes et de rêves. Certes, nous vivons des temps difficiles pour la théologie, parce que nous vivons des temps de banalisation du mal, de marchandisation de la vie, d'un sens léger et insignifiant de l'humain, d'exaltation de l'émotionnel pur et de mépris de la réflexion critique. Mais ceci dit, je suis également convaincue que là où les femmes et les hommes « touchent le fond », la question du mystère de la vie, de la création, de la relation et de la gratuité émerge. Là où émergent la dimension historique de l'utopie, les aspirations les plus profondes de l'être humain, le cri face à l'oppression et à la souffrance, là est le terreau de la théologie. Mais la question de savoir si la théologie a un avenir implique également de s'interroger sur la théologie dont nous parlons. Il y a de nombreuses années, j'ai été impressionné par un texte d'Ivone Gevara dans son livre *Teologia a ritmo de mujer (Une théologie au rythme de la femme)*, dans lequel elle écrit une des définitions de la théologie que j'ai trouvée et que je trouve toujours extrêmement provocante : « **L'âme de toute théologie est la connaissance pratique des choses les plus importantes de la vie. Toute**

systematisation ultérieure, toute thématization, toute articulation d'idées est vitalement liée à cette base primordiale de la vie [1]». Gustavo Gutiérrez considère également la théologie comme *une lettre d'amour au Dieu auquel nous croyons, au peuple et à l'Église dont nous faisons partie. Un amour qui ne méconnaît pas les perplexités de l'humanité et jusqu'à ses déboires, mais qui est avant tout source d'une joie profonde et d'espérance* pour les derniers et les dernières[2].

Pas de théologie sans savoir cuisiner

Sœur Juana Inés de la Cruz[3] pensait que la théologie, comme la philosophie, avait beaucoup à voir avec la cuisine. Dans sa *réponse à Sœur Philotée de la Croix*, elle affirme que *« si Aristote avait cuisiné, il aurait beaucoup plus écrit »* [4]. En effet, elle était stimulée par le miracle de la contemplation et de la participation au mélange des aliments, des saveurs, de l'assaisonnement, des processus culinaires. Suivant cette même idée cinq siècles plus tard, la théologienne Rosemary Radford Ruether affirme qu'on ne peut pas faire de la théologie sans savoir cuisiner, c'est-à-dire qu'un théologien ne peut pas être en marge de l'attention au concret et au quotidien, qu'un théologien ne peut pas être seulement « théologien », mais doit aussi être en même temps un citoyen, un voisin, un compagnon ecclésial, un serviteur à la table du royaume, assis avec le peuple. C'est pourquoi, comme le souligne également Javier Vitoria, *il est nécessaire d'abandonner le style aristocratique du travail théologique, typique des hommes, des consacrés et des célibataires dans une culture cléricale et androcentrique. Les laïcs et*

les femmes pensent aussi la foi et le font avant tout avec leurs mains et leurs pieds à la suite de Jésus.

3. Intelligence

Golias, 21 mai 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/05/21/intelligence-3/>

Aux États-Unis, une association d'évangélisation, **Catholics Answers**, propose sur Internet un prêtre virtuel créé par intelligence artificielle chargé de proposer des réponses sur la doctrine catholique. Mais comme aussi il a proposé d'entendre des internautes en confession, il a été « rétrogradé » de l'état sacerdotal à l'état laïc. De la sorte, il a perdu sur l'écran sa soutane noire et son col romain, pour revêtir un veston et une chemise bleus (source : lefigaro.fr, 01/05/2024).

Deux remarques me viennent ici. D'abord, il est évident qu'une machine est tout à fait capable de donner des réponses en matière de doctrine religieuse. Elle peut consulter une énorme base de données qu'elle a auparavant enregistrée, bien plus même qu'un esprit humain dont la mémoire est limitée. Mais l'encyclopédie des réponses qu'elle propose regarde par nature vers le passé, et non vers l'avenir. Et précisément, comme il s'agit de réponses toutes faites à des fins d'apologétique, il n'y a pas là d'intelligence. **Étymologiquement, l'intelligence consiste pour l'esprit à**

faire librement un choix, une sélection (inter-légère) entre divers éléments qui se proposent à lui. Dans le cas présent, le choix a déjà été fait dans le passé par d'autres. Ce n'est que du « recrachage ». Ou alors il faudrait laisser les questions ouvertes, comme je l'ai fait dans les deux tomes de ma *Théologie buissonnière* (BoD, 2018). Mais ce n'était évidemment pas le cas ici.

Ensuite, pour la réduction de l'état sacerdotal à l'état laïc, je note le mépris manifesté par l'Institution pour ce dernier état, en regard du privilège accordé au premier, qui seul est capable d'administrer les sacrements, d'absoudre par exemple lors de la confession, au nom et dans la personne du Christ (*in persona Christi*). *Or cette opération est un processus magique, exactement comme celui de la transsubstantiation eucharistique.* Que le crédit soit fait ici à un être de chair et de sang ou à une figure virtuelle ne fait pas, à mon avis, une grande différence. En revanche, on voit bien l'enjeu qu'il y a à réserver l'opération à l'Institution : celui du pouvoir, via le potentiel chantage aux sacrements. Contre ce cléricalisme, on comprend bien ici la position de Luther sur le sacerdoce universel : tous les baptisés sont prêtres.

Peut-être alors cette création d'intelligence artificielle, en proposant de confesser, s'est-elle retournée contre ses créateurs... *Michel Théron*

4. Mémoires calédoniennes, amnésies françaises

Golias, 21 mai 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/05/21/memoires-caledoniennes-amnesies-francaises/>

Une nouvelle séquence insurrectionnelle qui a déjà fait six morts au moment de la rédaction de cet article s'est ouverte en Nouvelle Calédonie. Un niveau de violences extrême prévaut. Comme en 1988, la menace d'une guerre civile existe. Les émeutes urbaines initiées par les jeunes Kanaks sèment le chaos à Nouméa. Cela se passe sur « Le Caillou », à 16 732 kilomètres de Paris, sur un territoire grand comme une fois et demie la région parisienne où vivent 270 000 habitants, ce qui équivaut à la population de Bordeaux. Depuis une année, pourtant, des manifestations pacifiques encadrées par une Cellule de coordination des actions de terrain (CCAT), initiée par les partis indépendantistes, battaient le pavé de Nouméa pour rejeter la possibilité juridique qu'avait le gouvernement d'accélérer le processus pour un dernier vote définitif sur le statut de l'île. Cette violence aurait pu être anticipée.

« *Laissez-nous gérer nos interdépendances* », disait Jean-Marie Tchibaou, le leader indépendantiste Kanak assassiné en mai 1989 une année après avoir signé l'accord de Matignon avec Jacques Lafleur, le leader des descendants des Européens et *Kabyles* arrivés en Nouvelle Calédonie après la conquête de l'île par Napoléon III, appelés les Caldoches. Ces accords signés sous l'égide de Michel Rocard à Matignon mirent fin aux affrontements violents entre pro et anti-indépendantistes qui firent 90 morts entre 1984 et 1988. Le meurtrier de Tchibaou, un

indépendantiste d'un clan opposé, qui avait vécu la féroce répression sur l'île d'Ouvéa, n'acceptait pas le compromis signé entre les deux hommes, dont la principale clause, reprise dans l'article 2 de la loi du 9 novembre 1988 promulguée à la suite des résultats positifs du référendum, prévoyait : « **Entre le 1er mars 1988 et le 31 décembre 1998, les populations de la Nouvelle Calédonie seront appelées à se prononcer par un scrutin d'autodétermination sur le maintien dans la République ou son accession à l'indépendance** ». Avec la garantie de la France, les protagonistes se donnaient dix ans pour préparer la voie à un scrutin apaisé pour l'autodétermination des habitants de Nouvelle-Calédonie ou de Kanaky, selon la dénomination de chaque camp. Un processus de dialogue dans le temps était enclenché, stoppant les violences civiles. La situation coloniale, notamment les fortes inégalités sociales et économiques entre les kanaks et les habitants d'origine européenne, n'était pas réglée, mais la voie pour trouver un chemin vers une solution institutionnelle préservant le vivre ensemble des anciennes communautés installées sur l'île était ouverte. La gestion difficile des « **interdépendances** » pour un destin commun commençait.

5. Procès Becciu : retour en grâce du principal accusateur

Golias, 21 mai 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/05/21/proces-becciu-retour-en-grace-du-principal-accusateur/>

Alberto Perlasca vient d'être réintégré dans ses fonctions de promoteur de justice - l'équivalent d'un procureur - au *Tribunal de la Signature apostolique*, l'organe judiciaire le plus élevé de l'Église. Le brave homme va pouvoir retrouver une sérénité dont rien ne nous dit d'ailleurs qu'elle l'avait jamais quitté, étant donné l'image d'inconsistance frisant l'inconscience qu'il aura laissée dans le cadre du procès Becciu. Car Perlasca n'est pas un inconnu des lecteurs de *Golias* qui se sont intéressés au sujet.

Il s'était d'abord signalé en tant que chef du Bureau administratif de la secrétairerie d'État, autrement dit adjoint de Becciu, en signant l'accord qui, moyennant 15 millions d'euros, permettait au Vatican de récupérer ses droits de vote dans l'immeuble de Londres (que le financier Torzi avait gardés à l'insu des brillants gestionnaires romains). Mis en cause, interrogé plusieurs fois par les enquêteurs, il a finalement résolu de « tout raconter », chargeant Becciu. Au point que tout le monde considère que l'acte d'accusation était basé sur ses dires. Lors du procès, il est apparu au grand jour que *Perlasca était la marionnette de deux femmes* : Geneviève qui voulait l'aider, Maria Immacolata Chaouqi qui avait un vieux compte à régler avec Becciu. Cela vint au grand jour, connu et affirmé par le procureur Diddi lui-même. On se serait attendu à un formidable rebondissement de l'affaire. Mais, rien. On est immédiatement passé à autre chose. Donc tout rentre dans l'ordre. D'ailleurs, Alberto Perlasca habite maintenant à Sainte-Marthe, sous le même toit que François. *Régine et Guy Ringwald*

6. Trompe-l'œil. Le clientélisme en guise de politique

Golias, 21 mai 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/05/21/trompe-loeil-le-clientelisme-en-guise-de-politique/>

Les sondages annoncent que le 9 juin, les électeurs français apporteront près de 40 % de leurs suffrages aux partis qui veulent la destruction de l'Union européenne - tout en espérant bien être rémunérés par celle-ci pour y parvenir. *Ce choix est curieux dans un pays où, jadis, la vie politique n'excluait pas l'intelligence.* Le RN prétend qu'il sera, en même temps qu'il détruira l'Union, l'opposant sans faille aux lobbies apatrides qui gouvernent la politique européenne. Pourtant, en ce domaine, au cours de la dernière mandature, il ne l'a pas montré. Le même faux-semblant lui fait promettre de conduire au plan national une politique en faveur des plus démunis. La charité-spectacle de ces derniers jours à Perpignan, à propos de Madame Colombe, ne saurait être convaincante.

Le 1er mai se tenait à Perpignan, ville dont Louis Alliot est le maire RN, un meeting de ce parti. Le RN, comme on l'a remarqué, est l'héritier des partis qui se sont toujours tenus à côté des luttes ouvrières qui ont conduit à l'instauration de la « fête des travailleurs ». On comprend donc combien fêter le 1er mai est tout à fait inscrit dans ses gènes. **Ne**

perdons pas de vue que le 24 avril 1941, Pétain institue le 1er mai - jour de la saint Philippe ! - comme « fête du Travail et de la Concorde » en écho à la devise du régime : « Travail, Famille, Patrie » reposant sur le corporatisme contre les luttes syndicales.

À Perpignan, ce 1er mai, une équipe de TF1 interroge par le plus grand des hasards dans les couloirs du raout RN une femme de 60 ans qui, devant les caméras, fond en larmes en expliquant avoir du mal à vivre avec son RSA : **« Je suis au RSA et on a du mal à vivre. On ne peut pas payer les factures, on a les huissiers »**, déclare celle que tout le monde va connaître par le biais des réseaux sociaux sous le nom de Colombe. Elle déclare aussi être bénévole aux Restos du cœur et avoir voté **« Marine, et avant Jean-Marie »** aux précédentes élections. Elle ajoute : **« On vote RN ici. On est tous en colère, on a tous du mal. »** Effectivement, le département des Pyrénées-Orientales est un des plus pauvres de France. En 2022, le revenu mensuel moyen par foyer fiscal est de 1 983 € par mois (84e rang) contre 2 435 € pour la moyenne française. En 2020, le taux de chômage des 25-54 ans était de 26,5 % et de 31,3 % chez les 55 à 64 ans (comme Colombe). On voit donc que l'implantation du RN, sans compter le vieux fond raciste et revanchard des rapatriés d'Algérie, ne tient pas du pur hasard.

La déclaration de Colombe a suscité immédiatement de nombreuses réactions qui dressent un tableau assez représentatif de la manière dont les associations, les partis politiques et les pouvoirs se représentent et analysent les

difficultés des personnes exclues du travail. Comment, aussi, elles prétendent y porter remède.

7. Intelligence

Golias, 6 mars 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/03/06/intelligence-2/>

On parle beaucoup actuellement de l'intelligence artificielle, en pensant que ses performances égaleront bientôt celles de l'intelligence humaine. Mais c'est à tort. Car la seconde est capable de trouver du nouveau, tandis que la première ne pourra, en réponse aux problèmes qu'on lui demandera de résoudre, que proposer, dans l'immense réservoir de données qu'elle traite, des probabilités statistiques échafaudées à partir de ce qui s'est déjà passé.

Il est sûr que pour la mémoire de ce qui s'est déjà produit, l'I.A. est bien supérieure aux capacités d'un cerveau humain. Ainsi, elle pourra servir la médecine, en donnant tous les renseignements possibles sur la probabilité d'occurrence d'une maladie, en regard avec la symptomatologie constatée. Mais le rôle du médecin n'est-il que de prévoir ce qui va se passer à partir de ce qui s'est déjà passé ? Cela suppose une grande régularité, pour ne pas dire automaticité, dans la survenue d'une pathologie. C'est oublier que ce type de conclusion ou d'induction est parfois mis en défaut, c'est faire fi du hasard. Oublier aussi le pouvoir chaleureux, empathique, du soin lui-même, dont une machine est

dépourvue. Elle se contente de répéter ce qu'on lui a appris dans l'immense éventail des cas qu'on lui a fait ingurgiter : simple perroquet stochastique.

La question du sens, de la sémantique lui est étrangère. Quand on prétend qu'elle pourra écrire des poèmes ou des romans, c'est oublier comment fonctionne le langage. Il peut être fait d'évitements volontaires de tels mots, qui portent tout le sens : les litotes par exemple. Ou de formulations à prendre à l'envers : les antiphrases. Le sens d'un texte peut être fait de ce qu'il ne contient pas. La machine ne s'occupe que des matériaux présents eux-mêmes, et ignore le brouillage volontaire que l'homme peut en faire, et qui est sa part du jeu.

Elle écrira certes à la manière des auteurs antérieurs (qu'on lui aura fait apprendre par *E-learning* ou par *I.A. générative*), mais les incertitudes et ambiguïtés inhérentes au langage lui-même lui seront étrangères. Et quant à produire quelque chose de nouveau, elle ne le pourra pas. Tout simplement parce qu'elle regarde vers le passé, alors que quiconque écrit regarde vers ce qui va advenir, un effet de sens surgissant, toujours possible et jamais prévisible. Mallarmé a bien raison : « *Un coup de dés jamais n'abolira le hasard.* » Michel Théron

8. Entre omerta, abus et emprise :aux sévices de l'Eglise

Golias, 24 janvier 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/01/24/entre-omerta-abus-et-emprise-aux-sevices-de-leglise/>

Le mythe de la page blanche fut une réalité en septembre 2022. Ce livre-enquête, « Aux sévices de l'Église », est parti d'un étonnement ou plutôt d'une stupéfaction. L'Église maltraiterait, à entendre les propos de Sœur Camille, ma coauteure, au ban de sa communauté, la communauté Saint-Jean. Elle m'a fait rencontrer *d'autres sœurs qui avaient été abusées par des frères et des sœurs de sa congrégation*. Pour entrer dans ce monde, dans ce milieu catholique, il faut en comprendre les codes. Je commençais de provoquer l'hilarité générale en appelant les sœurs des « nonnes ». Voilà d'où je suis parti.

Il fallut surtout instaurer un climat de confiance pour que ces victimes livrent leur intimité en décrivant les actes qu'elles avaient subis. A Saint-Jean, le concept « d'amour d'amitié », mis au point par le père Marie-Dominique Philippe, permettait toutes les déviations dès lors qu'on était attiré par un frère ou une sœur. Lors de ma première rencontre avec les religieuses de Saint-Jean, la parole se libéra vite. La raison en était simple. Elles demeuraient outrées, plus d'un an après la sortie du rapport de la Ciase en octobre 2021 (Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église), que les responsables de leur communauté et l'Église, par leur attitude de modération, minimisent les faits dont elles avaient pu être victimes. Selon elles, *il existait un gouffre entre les postures de pardon, le discours et la réalité qu'elles décrivaient au quotidien*. Comment accepter,

par exemple, que son auteur soit condamné à jeûner deux fois par semaine après une agression sexuelle ? Comment continuer à vivre dans une communauté que je ne citerai pas, alors que celle-ci réclame à la victime une part de l'argent quelle a obtenu en réparation du préjudice subi ? Les raisons de cette demande ? *La religieuse serait en partie responsable des abus sexuels subis, a minima à hauteur de 30 %. En clair elle l'aurait bien cherché !*

J'ai constaté que l'absence de reconnaissance des siens, avec lesquels on a vécu des années, voire des dizaines d'années, ajoute un peu plus d'acidité sur une plaie loin d'être refermée. Elle avive les méfiances et isole dans un silence le plus souvent destructeur. Malgré la communication de l'Église après le rapport de la Ciase, en octobre 2021, les religieuses craignent souvent de parler aux médias à visage découvert, de peur des représailles. Beaucoup de celles qui ont investi des dizaines d'années dans le monde catholique ne se voient pas retourner dans le monde civil, livrées à elles-mêmes. Un monde dont elles ne maîtrisent plus toujours les codes. Ouvrir, ne serait-ce qu'un compte en banque représente, pour certaines, une aventure périlleuse. J'ai pu vérifier qu'il fallait souvent plusieurs années pour assimiler son histoire, la digérer en partie et pouvoir la restituer. Certaines portes se sont refermées... Les plaies d'une agression étaient encore trop vives. Il a fallu patienter parfois et faire avec ces atermoiements si compréhensibles.

9. Algérie : une parodie de liberté de culte

Golias, 8 mai 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/05/08/algerie-une-parodie-de-liberte-de-culte/>

Dans une tribune publiée sur le site *FigaroVox* le 23 avril 2024, Thibault van den Bossche, expert à l' European Centre for Law and Justice, s'alarme du sort réservé aux chrétiens d'Algérie, tout particulièrement l'Eglise protestante, plus visible, et qui ne bénéficie pas de la protection que représente les quatre diocèses dans le pays du côté des catholiques. Thibault van den Bossche, qui intervient régulièrement en soutien des chrétiens persécutés auprès des institutions européennes et du Conseil des droits de l'homme à l'ONU, démontre que les lois algériennes en matière de liberté de culte sont en réalité un trompe l'œil et que les autorités entretiennent volontairement un flou juridique. Ainsi, « l'article 51 de la nouvelle constitution algérienne de 2020 dispose que la liberté d'opinion est inviolable et que la liberté d'exercice des cultes est garantie. Cependant, ces libertés ne vont pas jusqu'à inclure la liberté de conscience, constitutionnalisée dès 1989 mais retirée en 2020. Ce recul des libertés sape le droit de croire ou de ne pas croire et de changer sa religion pour les musulmans. »

Par ailleurs, via l'ordonnance du 28 février 2006, l'Algérie reconnaît le culte chrétien mais sans le nommer. Elle encadre l'exercice des «cultes autres que

musulmans» (article 1) et elle « garantit le libre exercice de culte » dans le cadre du respect « de l'ordre public » et « des bonnes mœurs », tout en rappelant la primauté de l'islam, religion de l'État. L'expert rappelle également que le texte « donne un cadre législatif très contraignant pour l'exercice du culte chrétien, notamment en ce qui concerne la reconnaissance officielle des lieux de culte. Pour l'agrément des associations religieuses chrétiennes, il faut également se soumettre à une loi supplémentaire, celle du 12 janvier 2012 sur les associations. Toutes les associations chrétiennes déjà existantes ont alors été obligées de s'enregistrer de nouveau pour se conformer aux nouvelles dispositions plus sévères, alors que les autorités algériennes peuvent refuser arbitrairement un enregistrement. » De plus, « l'ordonnance de 2006 impose des dispositions pénales rigoristes concernant l'apostolat, puisqu'il est interdit de convertir un musulman à une autre religion ou même d'ébranler la foi d'un musulman ». Enfin, « les Algériens chrétiens souffrent aussi de l'absence de liberté d'expression, puisque leurs propos peuvent facilement être assimilables à du blasphème, lourdement puni pénalement (article 144 bis 2 du Code pénal algérien). »

10. Dominique Lebrun : l'Education nationale, mère de l'extrémisme catholique

Golias, 17 avril 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/04/17/dominique-lebrun-leducation-nationale-mere-de-lextremisme-catholique/>

Le 26 mars dernier, le site d'information **Actu.fr** publiait une interview de Dominique Lebrun, évêque de l'important diocèse de Rouen. L'homme est issu d'une famille traditionaliste et lefebvriste. Il a lui-même emboité le pas dans sa jeunesse en adhérant à la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X (FSSPX) alors qu'il était étudiant en droit. Ordonné en 1984 pour le diocèse de Saint-Denis, Dominique Lebrun sait parfois prendre ses distances avec l'idéologie de la sphère intégriste mais il peut également retomber aisément dans certains travers. Ce qu'illustre à merveille les propos recueillis par les journalistes d'**Actu.fr**.

Dominique Lebrun se montre très au clair au sujet du dialogue interreligieux qui a pris une importance particulière depuis l'assassinat dans le diocèse du prêtre auxiliaire de Saint-Étienne-du-Rouvray en 2016. Il se démarque ainsi de la FSSPX : *« Après l'attentat du Père Hamel, j'ai pu témoigner auprès de la communauté musulmane que nous voulions les aimer, même si quelques-uns de leurs membres sont devenus des assassins. Ce n'est pas toujours facile. Les frères de la Fraternité Saint-Pie X n'ont pas vécu cela, alors ils sont dans la peur. Une peur qui peut être juste. Mais de fait, nous avons une vraie divergence de fond qui porte sur la manière dont nous sommes sauvés par Dieu. Nous sommes d'accord pour*

dire que Jésus sauve tous les hommes, mais eux considèrent qu'ils doivent devenir chrétien tout de suite. Moi, je dis que dans le salut, il faut absolument que la conscience de l'autre soit respectée. C'est un point théologique très compliqué. Je ne peux pas imposer le christianisme par des lois. Nous avons renoncé à un État confessionnel. Eux non. »

11. Abus sexuels et emprise : une hémorragie sans fin

Golias, 20 mars 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/03/20/abus-sexuels-et-emprise-une-hemorragie-sans-fin/>

Trois récentes affaires viennent nous rappeler l'immensité de la tâche qui se dresse encore et toujours devant l'Eglise catholique au sujet des abus en tous genres.

Le parquet de Paris a annoncé le 8 mars dernier l'ouverture d'une enquête préliminaire pour « **agression sexuelle** » à l'encontre de l'abbé Luc de Bellescize. L'homme connaissait jusque-là une certaine exposition médiatique et était connu pour ses contributions dans la presse catholique conservatrice (**Famille Chrétienne** et **la Nef**). Il a également été l'ancien secrétaire particulier de l'ex-archevêque Michel Aupetit, blanchi en septembre dernier des soupçons d'agressions sexuelles qui pesaient sur lui. Selon **Le Monde**, les faits concernent une jeune femme,

majeure au moment des faits qui aurait évoqué une relation toxique et des comportements inappropriés avant une agression sexuelle. Une affaire de plus à gérer pour Laurent Ulrich, à la tête de l'archevêché depuis deux ans, qui récupère l'héritage compliqué de l'ère Aupetit, et qui s'efforce depuis de réagir avec promptitude dans ce type de dossier.

Du côté du Lot, la situation de l'abbé de Gouvello a évolué. Evincé de la Cathédrale de Cahors en 2019 pour des **« manquements à ses engagements sacerdotaux »**. Après une enquête canonique de cinq ans et le classement sans suite de l'enquête pénale, des restrictions sont imposées au curé. Dans un communiqué publié sur le site du diocèse, Laurent Camiade, évêque de Cahors, a annoncé le 3 mars 2024 que **« l'abbé de Gouvello continuera d'exercer son ministère de prêtre en respectant les restrictions qui lui sont imposées pour cinq ans, notamment l'interdiction d'accompagner spirituellement et de confesser des femmes. »** Ce que ne dit pas le communiqué, c'est que, selon les informations de **France Info**, l'abbé a été exfiltré à Talence en Gironde. Un grand classique et une situation qui devra être réévaluée dans cinq ans...

12. De nouvelles victimes dans l'affaire Rupnik

Golias, 2 mai 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/05/02/de-nouvelles-victimes-dans-laffaire-rupnik/>

Le 9 juin 2023, le prêtre jésuite slovène Marko Rupnik, célèbre mosaïste, était renvoyé de la Compagnie de Jésus suite aux témoignages de plusieurs femmes expliquant avoir subi une emprise de sa part ayant débouché sur des abus spirituels et sexuels.

Fin 2023, François décidait de « **renoncer à la prescription** » des faits, pour permettre la tenue du procès. Il avait alors demandé au Dicastère pour la doctrine de la foi de réexaminer les plaintes afin d'entamer une nouvelle procédure. Ce nouveau délai a permis à cinq femmes victimes présumées, et à leur avocate de présenter leurs témoignages le 3 avril 2024. Trois d'entre elles le font pour la première fois. Les deux autres avaient déjà fait part de leurs accusations, lors d'une conférence de presse à Rome, le 21 février dernier. En réaction, le Bureau de presse du Saint-Siège a informé que l'affaire suit son cours. « *Suite à l'ordre reçu du pape à la fin du mois d'octobre, le dicastère a contacté ces derniers mois les institutions impliquées à divers titres dans l'affaire, afin de récolter toutes les informations disponibles sur le cas* ». **Golias**

13 . Espagne :les évêques se moquent du monde

Golias, 17 janvier 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/01/17/espagne-les-eveques-se-moquent-du-monde/>

En octobre 2023, le rapport inédit d'une commission indépendante a évalué à plus de 200 000 le nombre de mineurs victimes de violences sexuelles de la part du clergé catholique, de 1940 à nos jours, soit 0,6 % de la population espagnole adulte (près de 39 millions de personnes). Ce bilan passe à plus de 400 000 victimes (1,13 % de la population adulte) si l'on tient compte des agressions commises par des laïcs dans des contextes religieux, toutes confessions confondues.

Selon des chiffres communiqués par la Conférence épiscopale espagnole le 21 décembre 2023, seulement 2 056 mineurs ont été victimes de violences sexuelles au sein de l'Église catholique espagnole. L'audit en question était très attendu. Il a été réalisé par le cabinet d'avocats Cremades & Calvo-Sotelo et avait été commandé en février 2022 par la Conférence catholique espagnole. Il s'agit de la première enquête sur le sujet, critiquée pour son opacité. Le président de la Conférence catholique, le cardinal Juan José Omella, avait mis en doute, à l'automne dernier, la fiabilité des chiffres avancés dans le rapport de la commission d'enquête indépendante. Les chiffres communiqués à présent par l'institution relèvent, eux, *d'une véritable mascarade*.

14. Du neuf dans l'Église

Golias, 8 mai 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/05/08/du-neuf-dans-leglise/>

Dans le diocèse de Toulouse, un groupe de catholiques de la base, réunis sous la bannière « *Les sept font du neuf* » se creusent les méninges pour réinventer l'Eglise. Qui plus est dans un diocèse éprouvé par l'ère Le Gall et marqué par l'empreinte de l'Opus Dei et autres courants conservateurs. Ces fidèles organisent durant la semaine des eucharisties à domicile pour prier et trouver de nouveaux espaces éloignés du cléricalisme. Pour l'heure, trois maisonnées célèbrent chaque mois la messe à la maison avec trois prêtres, avec un échange sur la liturgie pénitentielle et l'écoute et le partage de la Parole de Dieu. Ignorés par le diocèse dirigé par Guy De Kérimel, ce groupe appelle le plus grand nombre à les rejoindre. Une actualité et les informations pratiques à retrouver dans leur « Newsletter » intitulée « *Du neuf dans l'Eglise* ».

15. Diocèse de Metz : le sport faite de mieux

Golias, 17 avril 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/04/17/diocese-de-metz-le-sport-faute-de-mieux/>

Face à la désertion des paroisses, les curés se doivent d'être imaginatifs pour attirer et fidéliser leurs ouailles. Au risque d'initiatives quelque peu grotesques. Ainsi, le curé de Sarrebourg, en Moselle a inventé le « Catholic-fit », une séance de sport entre lui et ses fidèles, afin de passer plus

de temps avec ses paroissiens. « La difficulté aujourd'hui, c'est qu'un prêtre doit s'occuper de huit, douze voire quinze clochers. On court tout le temps d'églises en églises, de réunions en réunions. Au final, on a peu de temps pour être vraiment disponible pour nos paroissiens », explique-t-il. Cette initiative révélatrice est à mettre en lien avec la politique du diocèse de Metz qui met l'accent sur la pratique sportive vue comme un moyen pour les chrétiens de se rassembler. »

16. Abus sexuels : une longue histoire

Golias, 6 mars 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/03/06/abus-sexuels-une-longue-histoire/>

Le théologien catholique et historien allemand Ulrich L. Lehner vient de publier son dernier ouvrage, Une chasteté de façade-crimes sexuels dans la Compagnie de Jésus aux XVIIe et XVIIIe siècles (éditions De Gruyter). Interviewé par le site suisse Cath.ch, ce professeur de théologie à la prestigieuse Université de Notre Dame aux États-Unis précise le contenu de l'ouvrage. Les problèmes actuels sont tout sauf inédits... Selon l'auteur, « les jésuites aimaient se présenter comme un ordre particulièrement chaste. Cette mise en scène fonctionnait parce que les cas de violence sexuelle sur les élèves et les membres de l'ordre étaient tenus secrets. Les délinquants étaient tout simplement renvoyés dans le clergé séculier, bien que cela soit

contraire aux statuts de l'ordre. En revanche, on a gardé dans l'ordre les abuseurs les plus influents, et on les a couverts ».

Impossible donc de ne pas faire le lien avec l'époque actuelle : *« Oui, les mécanismes étaient similaires à ceux que nous observons dans la crise actuelle des abus. A l'époque aussi, il y avait des rumeurs auxquelles on ne voulait pas croire. On transférait simplement les gens. Le problème était aussi que les victimes n'étaient jamais considérées en tant que telles. »*

Des dissimulations à grande échelle : *« Pour les jésuites qui étaient professeurs à part entière - et ils étaient peu nombreux - on n'envisageait un licenciement que dans des cas extrêmes. La plupart du temps, on les transférait ailleurs. (...) On ne voulait pas ternir la réputation de l'ordre par un travail de mémoire. Il y avait toutefois aussi des lanceurs d'alerte internes à l'Ordre qui ne pouvaient pas concilier leur conscience avec le fait de rester insouciantes. Ce sont eux qui ont mis en route certaines affaires. »*

Une thèse qui vient en contradiction totale avec les idées répandues dans les milieux traditionalistes, selon lesquelles les abus dans l'Eglise sont un problème moderne lié à la révolution sexuelle des années 1960. Les abus sont bien un phénomène systémique. Ce que confirme Ulrich L. Lehner : *« J'ai en tout cas trouvé de nombreux liens entre l'encadrement spirituel et les abus. Aujourd'hui comme hier, il y avait des lois*

ecclésiastiques strictes, mais on ne les appliquait pas souvent ou seulement lorsqu'il y avait un risque de scandale public. L'abus sexuel n'est certainement pas un problème moderne. » Et l'historien de rappeler, pour conclure, que le combat est loin d'être gagné : « Le pape François n'améliore en rien la situation. Il suffit de regarder la « réhabilitation » de l'évêque John Nienstedt, il y a quelques semaines. Dix ans après sa démission, les fidèles sont désormais invités, sans une ligne de justification ou de preuve, à faire confiance au tribunal suprême du Vatican, selon lequel il n'y aurait rien eu de vrai dans les accusations portées contre Mgr Nienstedt. » La route est encore longue. Alexandre Ballario

17. D-DAY : Le devoir de désobéissance ou l'entrée des catholiques dans la Résistance

Golias, 5 juin 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/06/05/d-day-le-devoir-de-desobeissance-ou-lentree-des-catholiques-dans-la-resistance/>

Alors que les festivités, pour commémorer le quatre-vingtième anniversaire du D-Day, battent leur plein, il nous est apparu important de souligner le rôle de la Résistance française dans la réussite du débarquement de Normandie, et de la présence en son sein de catholiques qui ont fait voeu de désobéissance.

S'il en fut autrement dans le protestantisme, la hiérarchie catholique sous l'occupation n'a jamais compris l'entrée en résistance de certains de ses fidèles. D'autant que tout dissuadait le chrétien de prendre ce risque physique et surtout moral. *« C'était rompre, en effet, à la fois avec les hommes, les chefs, un milieu, la paroisse, les confrères (pour un ecclésiastique), devenir un marginal et un rebelle ; rompre aussi avec une éducation, une tradition, une sensibilité, les modes de jugement, une mentalité. La rupture n'était pas seulement avec autrui, elle passait surtout à l'intérieur de soi-même et représentait une manière de déchirement et de drame de conscience... »* (René Rémond dans *Églises et chrétiens dans la Seconde Guerre mondiale*).

Pourtant, ce devoir de désobéissance à l'autorité, certains l'ont pratiqué. Ils n'étaient pas légion, certes, mais ils seront l'honneur de l'Église en ces heures sombres de notre histoire. Ils seront aussi le creuset d'une « nouvelle donne » pour les Églises au lendemain de la Libération. Cependant, la résistance chrétienne, trop souvent ignorée des historiens, pâtit encore de l'absence d'une synthèse qui lui rendrait justice. Son histoire reste donc à écrire. En voici quelques éléments à travers une évocation de ses grandes figures...

Alors que la Milice (mouvement créé et institutionnalisé par Vichy pour concurrencer les mouvements collaborationnistes de zone Nord et lutter contre la Résistance) était la seule de tous les mouvements de collaboration à revendiquer explicitement son affiliation au catholicisme pur et dur,

l'entrée des catholiques dans la clandestinité fut une rupture considérable au regard d'une éducation basée sur le respect du pouvoir établi (quand il est de droite) et au regard de la terreur que faisaient régner les miliciens. Malgré cela, des groupes et des individus isolés entrent en Résistance. « Liberté » fut le premier et le plus important mouvement de Résistance auquel participèrent un grand nombre de catholique.

Dossier de La Croix sur l'Église face à la pédophilie et aux abus sexuels.

Les derniers articles

Viols et agressions sexuelles : un ancien prêtre du diocèse d'Orléans condamné à dix-sept ans de réclusion

Nice : décès d'un prêtre qui devait être jugé pour agressions sexuelles

Le Vatican n'ouvre pas de procédure canonique contre le cardinal Gérald Cyprien Lacroix

Orléans : un ancien prêtre jugé pour viols et agressions sexuelles sur mineurs

Victimes d'abus dans l'Église : quand l'écriture peut participer à la réparation

Dix jeunes catholiques qui font bouger l'Église

Judith Godrèche et Jean-Marc Sauvé : rencontre inédite entre deux défenseurs des enfants abusés

De nouveaux responsables à la tête de la communauté des Béatitudes

Abus sexuels et spirituels : se reconstruire après une vie religieuse minée par des dérives

Abus dans l'Église : « Déconstruire le système d'emprise pour retrouver une autonomie de pensée »

« Les abus sexuels interviennent souvent dans un contexte sacramentel, messe ou confession »

Abus sexuels : un prêtre retraité mis en examen pour viols à Tours

Abus dans l'Église : le carnet d'une victimologue

Sœurs de Pontcallec : une commission indépendante pour enquêter sur des dérives

Abus : décès du prêtre Joannes Rivoire, accusé d'agressions sexuelles sur des Inuits

Abus sexuels : les évêques réfléchissent à un dispositif en faveur des victimes adultes

Aggressions sexuelles : Roger Vangheluwe n'est plus évêque ni prêtre

Affaire Johannes Rivoire : les conclusions sans appel de la commission d'enquête

Foyers de charité : les membres de la commission d'enquête démissionnent

Mgr Éric de Moulins-Beaufort : « Nous portons avec nous notre monde fatigué, inquiet, déchiré par des guerres »

Pour le jésuite Alain Thomasset, « l'éthique sexuelle de l'Église a besoin d'être revisitée »

Abus sexuels dans l'Église : « La demande de réparation fait partie du processus conduisant au pardon »

Abus sexuels dans l'Église : quel avenir pour les auteurs de violences ?

Abus sexuels dans l'Église : 1 396 victimes ont demandé réparation, indique l'Inir
